Elections des représentants des locataires à la SEMISO du 26 novembre 2026

Pourquoi voter CNL ?

La Confédération Nationale du Logement, c'est :

- La 1ère organisation nationale de défense de locataires
- 110 ans de luttes pour un logement social digne
- Des actions concrètes partout en France
- Une implantation forte de 80 Fédérations départementales et 3 000 amicales locales

En votant CNL, vous votez pour :

- Le **gel des loyers**
- La **revalorisation des APL**
- La **baisse des charges locatives**
- **Zéro expulsion**
- La **sécurité sociale du logement**
- La **défense de votre pouvoir d'achat**
- **Parce que le Logement est un droit**

Nos élu·es CNL sont nos voisin·es, nos relais.

Ascenseur en panne ?

Charges qui explosent ?

Digicode cassé ?

Travaux qui traînent ?

Ensemble, on obtient des solutions durables.

Défendons nos droits, Votons !

Voter, pour Quoi ?

Soyons nombreux à voter pour donner de la force à nos élu·es

- Pour faire respecter nos droits
- Pour stopper les abus
- Pour améliorer concrètement notre cadre de vie

la cnl 93

Bureau local CNL Saint-Ouen / L'Île-St-Denis

Fédération de la Seine-Saint-Denis
Confédération Nationale de Logement
Association nationale agréée de consommateurs

Qui peut Voter ?

UNE voix par logement, quelle que soit la nationalité.
Vote uniquement par internet ou par correspondance

Quand on agit ensemble, ON GAGNE ENSEMBLE !

A la Semiso, les élu.es CNL bataillent pour :

Un entretien réel des résidences et des appartements, avec un vrai suivi des prestataires : des Travaux de Qualité avec une réelle implication des équipes de proximité !

Dans toutes les réhabilitations/rénovations :

- des volets sur chaque façade des immeubles pour une meilleure isolation thermique canicule et période de grand froid,
- Une transition du mode de chauffage afin de diminuer l'impact sur les charges dû à l'inflation du prix du gaz au profit du CPCU (Chauffage Urbain). Cette transformation aura une incidence face à l'explosion des charges : la nouvelle hausse du prix du gaz en septembre et octobre +10% , frappent de plein fouet notre pouvoir d'achat !

A la Semiso, la CNL a obtenu :

- La favorisation de l'échange de logements entre locataires.
- La priorisation du relogement dans la même résidence.
- **Le remboursement de 1,7 million d'euros aux locataires**, grâce au contrôle des charges 2023 par la CNL et à l'accord signé le 25 mai 2025.
- La non application de la 3ème ligne de quittance, pour toutes les nouvelles réhabilitations.
- La prise en compte d'un forfait de 5m3 par logement, pour le poste d'eau en parties communes.

VOS CANDIDATS CNL

Andrée VAN CAMPENHOUDT
ALLENDÉ
Retraitée

Jean Pierre POUPLOT
MICHELET-BOURDARIAS
Retraité

Astrid FRANCOIS
RENE RIOUX
Retraitée

Eddie LEDIEU
LES DOCKS
Chauffeur Taxi

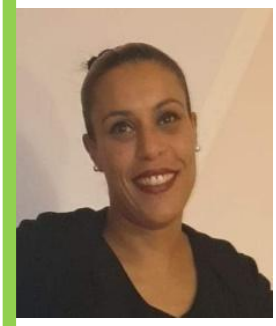

Nadia BELAL
PAYRET-ZOLA
Enseignante

Marc BLAIRVACQ
VIEUX-SAINT-OUEN
Retraité

Pour faire entendre vos droits de locataires

voter pour la liste CNL